



Installation d'un système de vidéo protection au lycée Petro Attiti

Communiqué du 5 mars 2018

18 caméras seront installées prochainement dans l'enceinte du lycée Petro Attiti.

Leur fonction sera de compléter les dispositifs existants et qui tentent déjà d'assurer la sécurité des personnes (élèves et personnels) et des biens.

Ces caméras auront pour objectif d'aider les personnels à lutter, dans l'enceinte et aux abords immédiats du lycée contre :

- les violences entre élèves.
- Les intrusions de personnes étrangères au lycée
- La commission de dégradations qui sont le fait de quelques élèves ou d'éléments extérieurs au lycée. Ces dégradations ont un fort impact négatif sur la vie de notre établissement.

Les représentants des élèves et des personnels ont validé, en conseil d'administration cette installation de caméras.

Une déclaration d'autorisation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a été faite le 02 octobre 2017.

Les caméras seront actives sur les temps scolaires et hors scolaires (nuits, week-end, périodes de vacances).

Seuls les personnels habilités par le proviseur auront accès aux images en cas d'évènements.

Diffusion :

Lecture du communiqué par le professeur en charge de la classe jeudi 8 **mars à 10h00.**

Affichage dans le lycée

Personnels et parents/ élèves via pronote et site du lycée

Diffusion services internes